

Arrêté ministériel portant désignation du Président et du Vice-Président du jury chargé d'évaluer le test d'orientation du secteur de la santé

A.M. 30-05-2013

M.B. 03-07-2013

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, articles 50bis, § 1^{er}, alinéas 3 et 5, inséré par le décret du 23 mars 2012;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2013 relatif au test d'orientation du secteur de la santé et aux activités préparatoires aux études de médecine, article 3, alinéa 1^{er};

Considérant la proposition faite par le Collège des Doyens des Facultés de Médecine des universités habilitées à organiser et organisant des études de premier cycle en sciences médicales,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés Président et Vice-président du jury chargé d'évaluer le test d'orientation du secteur de la santé :

Président : M. Gustave MOONEN, Doyen émérite de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.

Vice-président: M. Robert MULLER, Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Mons.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 28 mai 2013.

Bruxelles, le 30 mai 2013.

J.-Cl. MARCOURT